



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 114599

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la fermeture du bac professionnel photographie au lycée privé sous contrat de Bressuire (79). En effet, bien que cette formation accueille seize élèves chaque année, tout en étant contingentée à douze, et qu'elle ait un taux d'attractivité de 2,7, il a été décidé de fermer cette filière en février 2011. De surcroît, cet établissement est le seul accueillant des élèves dans cette spécialité sur tout le territoire de l'académie de Poitiers. En outre, des subventions régionales importantes d'investissement ont été accordées spécifiquement pour ce bac professionnel. La qualité pédagogique de cette formation est aussi évaluée régulièrement et elle donne pleinement satisfaction. Enfin, d'après une enquête « insertion dans la vie active » conduite entre 2006 et 2010 par le rectorat, le taux d'insertion professionnelle est de 70 %, et tous les jeunes actuellement scolarisés ont trouvé des stages. C'est pourquoi il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour maintenir ce bac professionnel photographie dans cette académie de Poitiers.

Texte de la réponse

La fermeture de la formation « bac pro photographie » a été demandée par le chef d'établissement. Par la suite, la décision de fermeture de cette formation a été prise par le recteur sur une proposition des responsables diocésains. Les raisons évoquées par l'établissement tenaient moins à l'attractivité de cette formation qu'aux débouchés difficiles, particulièrement sans une poursuite d'études vers un BTS. Les données fournies par l'académie révèlent que 40 % des élèves sont sans emploi à plus de six mois après l'obtention de leur baccalauréat. L'insertion professionnelle, dans ce secteur d'activité, ne concerne pas plus de 30 % des diplômés de ce baccalauréat. Enfin, 30 % des élèves poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur augmentant ainsi leurs possibilités de trouver un emploi. Les nouvelles technologies ont fait évoluer les métiers. Aujourd'hui, le travail sur numérique supplante progressivement l'argentique ; les compétences se déplacent vers le traitement de l'image par l'ordinateur. Il convient de préciser qu'une rénovation du bac pro photographie est en cours, comportant de nouveaux axes portant essentiellement sur le numérique. La mise en oeuvre du bac pro photographie rénové est prévue pour la rentrée 2012. Par ailleurs, le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) photographe devrait être abrogé à la même date.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114599

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7796

Réponse publiée le : 13 décembre 2011, page 13080